



EFFLUENTS D'ÉLEVAGE, DE MÉTHANISATION

Couvrir les infrastructures de stockage des effluents d'élevage



Description et intérêt en termes d'économie d'azote

La couverture des infrastructures de stockage des effluents d'élevage permet de limiter les pertes d'azote via la volatilisation d'ammoniac et la dilution de l'azote contenu dans les effluents par les eaux de pluie.

Type de levier : efficience.

Efficacité : significative (20 à 40 u).

Modalité de transfert : cycle de formation/accompagnement/réseau de surveillance-mesure.

Facilité de mise en œuvre : complexe.



Systèmes concernés

Polyculture-élevage.



Acteurs de la mise en œuvre

Agriculteurs, collectifs d'agriculteurs, gestionnaire d'unités de méthanisation.



Conditions d'applicabilité

La mise en œuvre d'une couverture sur une fosse existante en béton ne nécessite généralement pas d'adaptation complexe. Pour les nouvelles constructions, il est conseillé d'intégrer un mat central en hauteur de fosse. Pour les fosses géomembranes et les lagunes, une toile de tenue horizontale ou une couverture flottante peuvent être installées mais nécessitent la mise en place d'un bac de pompage pour évacuer les eaux de pluie. Pour les unités de méthanisation, les fosses devront disposer de couvertures spécifiques (double membranes).

Éviter les couvertures charpentes qui ne règlent que la question de la pluie sur fosse mais pas les émissions d'ammoniac.



Moyens requis

Deux grandes catégories de couvertures : les rigides et les souples.



Dispositifs d'accompagnement existants

Dispositif d'aide « Vague 1 – Réduction des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse » lancé dans le cadre de France 2030 (date de clôture : 31/12/2023).

Les couvertures de fosses à lisier peuvent être éligibles aux aides du PCAE (Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles) selon les priorités des régions.



Liens / Références / Contacts éventuels

Pour en savoir plus :

- Site internet « [Gestion des effluents et des déjections](#) ».
- RMT Élevage et Environnement, 2019. Guide des bonnes pratiques environnementales d'élevage. Fiche PVB 6 : « Couverture rigide de fosse. 4 pages ».
- ADEME, 2019. Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air. Fiche n° 8a : « Pour réduire les émissions d'ammoniac - Couvrir la fosse à lisier d'une couverture rigide ».
- Calcul des capacités de stockage des effluents d'élevage de ruminant, équin, porcin, avicole et cunicole, IDELE, 2019.

Contacts : nadine.guingand@ifp.asso.fr (porcs) - tanguy.morel@idele.fr (herbivores) - blazy@itavi.asso.fr (volailles).